

*Initiatives ministérielles*

pertinentes. Oublions le programme d'encouragements; il ne donnera rien. Il faut imposer des conditions très strictes. Il s'agit de dire aux intéressés que faute de produire des émissions canadiennes de qualité, ils vont perdre leur licence. Ce n'est qu'ainsi que le secteur privé se sentira forcé d'agir.

Cinquièmement, les dispositions portant sur la radiodiffusion dans les langues autochtones et la radiodiffusion multilingue sont insuffisantes. Nous devrions examiner la question au comité.

Sixièmement, le projet de loi crée ce qu'on appelle un réseau de programmation télévisée complémentaire, ce qui est tout à fait incroyable. En quoi consiste ce réseau? Que va-t-il faire? Quelles sont ses responsabilités? Comme on ne lui affecte aucun crédit, j'imagine qu'il ne verra jamais le jour. C'est une imposture. Nous ferions peut-être bien de tirer cette affaire au clair au comité.

Voilà donc quelques-unes de mes objections en ce qui concerne le principe de cette mesure et certaines dispositions qu'il faudrait modifier.

Permettez-moi d'examiner plus à loisir quelques lacunes que j'ai relevées. J'ai dit que ce nouveau projet de loi favorisait l'américanisation de la radiodiffusion canadienne, surtout le secteur de la télévision. Le gouvernement a rejeté nos deux principaux amendements qui auraient limité le droit de diffuser en territoire canadien aux seules nouvelles stations ou superstations américaines qui complètent nos stations canadiennes.

Je m'explique; de telles stations devraient ajouter au produit de stations canadiennes. Si nous avions déjà en place un réseau de variétés ou de nouvelles, nous aurions pu empêcher l'entrée de stations américaines semblables. Or, nous ne pouvons pas intervenir sur ce chapitre sans adopter un projet de loi visant à protéger la culture canadienne ce que le gouvernement se gardera bien de faire par crainte des Américains. N'oublions pas qui a conclu un accord de libre-échange et qu'il craindrait trop de les offusquer.

Je ne parle pas évidemment des chaînes ABC, CBS, NBC ni des stations éducatives ou autres à proximité de notre frontière. Mais de ces nouveaux supercanaux qui pourraient bien un jour supplanter nos propres stations, voire réduire bon nombre de nos diffuseurs privés à la faillite parce que je doute qu'ils soient en mesure de leur livrer concurrence. Les chances ne sont vraiment pas égales, à mon avis. C'est l'une des failles de ce projet de loi, à mon avis.

J'ai demandé au ministre pourquoi le gouvernement refusait d'adopter ces amendements. Je crois que le gouvernement est obsédé par l'Accord de libre-échange, par sa crainte d'intervenir auprès des industries américai-

nes même si nos propres industries sont menacées de disparition.

J'ai relevé une autre lacune dans ce projet de loi car j'ai trouvé que le secteur de la câblodistribution était trop bien traité. J'ai parlé du droit de produire sa propre programmation. Cela allait à l'encontre de tous les rapports précédents, surtout le sixième rapport du comité permanent de la radiodiffusion, et de l'avis de nombreux témoins qui ont comparu devant ce comité. Les câblodistributeurs sont en excellents termes avec le gouvernement conservateur. Peut-être est-ce dû à un bon lobbying? Une chose est sûre, cependant, c'est qu'ils ont été protégés dans le projet de loi. J'aimerais que mes collègues du Parti libéral examinent la situation d'un peu plus près et n'appuient pas si inconditionnellement les câblodistributeurs.

En outre, il faudra nécessairement nous demander si nous devons réglementer les tarifs des câblodistributeurs. Les tarifs du téléphone sont réglementés, mais pas ceux du câble. Bientôt, les fibres optiques arriveront dans les foyers et seront branchées à un téléphone, à un téléviseur et à Dieu sait quels autres appareils. Nous devons aussi nous pencher sur cette innovation. Ironiquement, certaines parties du projet de loi—qui n'a pas encore été adopté—sont déjà dépassées par les progrès rapides de la technologie. Nous devons nous demander si oui ou non nous allons réglementer les profits des câblodistributeurs. Je crois que nous le devrions.

J'ai mentionné le sous-financement de Radio-Canada. A cet égard, je veux citer Jamie Portman, journaliste réputé de Southam et l'un des meilleurs analystes dans ce domaine. Dans *The Spectator* de Hamilton, il écrivait ces lignes:

Le gouvernement a fait la sourde oreille à l'appel lancé par un comité tripartite des Communes. Celui-ci lui demandait de prendre fermement position en faveur de la programmation canadienne en accordant jusqu'à 250 millions de dollars de plus à la radiodiffusion. . .

Les membres conservateurs du comité ont déclaré ceci:

En dollars réels, les crédits frais accordés chaque année à Radio-Canada ont diminué de plus de 150 millions de dollars depuis l'arrivée au pouvoir du Parti conservateur.

● (1430)

Ce n'est pas avec cela que la société va survivre. Le fait est que si l'on veut obtenir des résultats du secteur public, il faut le financer. On a beau employer un tas de belles expressions, mais si l'on continue à imposer des compressions budgétaires sévères à la société Radio-Canada, celle-ci va finir par être obligée de diffuser des réclames publicitaires pendant *Le Téléjournal*. On va finir par entendre des messages publicitaires à la radio. Le budget de la programmation régionale sera réduit, ce qui sera une véritable catastrophe. Vous souvenez-vous de ce qu'a dit Karl Deutsch? Que les Canadiens des diverses régions du pays doivent communiquer entre eux? Si l'on